

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-260/PCG prescrivant suspension du permis de conduire .

n° 73-260/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
13 février 1973

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1973

Date du numéro
25 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont suspendus pour une durée de quinze jours: Le permis de conduire n° 162753, catégorie B, délivré le 6 novembre 1970 par la préfecture des Ardennes à M. Oureci Omar, né le 10 mai 1953 à Isserville-les-Issers (Algérie), fils de Saïd et de Arabe Chemma, Arabe, militaire au S.MB. « Héron ». -Le permis de conduire dont le numéro, la date et la catégorie sont illisibles, délivré par TP. Djibouti à M. Houssein Ahmed, né vers 1947 à Djibouti, fils de Hamed Omar et de Zaïina Kaïid, Arabe Dalaly, chauffeur, demeurant derrière la station de pompage à Ambouli. Le permis de conduire n° 223/62, catégorie B, délivré le 12 mars 1971 par les Travaux publics de Djibouti à M. Abdoulmalek Farhen Saïd, né vers 1930 à Djibouti, fils de Farhan Saïd et de Fatouma Mohamed, Arabe, demeurant à Djibouti, quartier 4, boulevard 1, maison 12. Le permis de conduire n° 144/70, catégorie B-C, délivré le 18 février 1970 par les Travaux publics de Djibouti à M. Hassan Ali Boulaleh, né vers 1951 à Ali-Sabieh, fils de Ali Boulaleh et de Awa Ali Somalie Issa, sans profession, demeurant quartier 6 rue 50, maison 22 à Djibouti.

Art. 2

— Sont suspendus pour une durée de trois semaines : Le permis de conduire n° 62, catégorie B, délivré le 20 mars 1959 par les Travaux publics de Djibouti à M. Abasse Omar Goumeguem, né vers 1940 à Ambouli, fils de Omar Goumeguem et de Afari Awad, Arabe, chauffeur, demeurant à Ambouli, rue 8, n° 37. Le permis de conduire n° illisible, catégorie B-D, délivré le 5 avril 1963 par les Travaux publics de Djibouti à M. Saleh Souleiman Ali Omar, nés vers 1940 à Djibouti, fils de Souleman Ali et de Salela Ali, Arabe, chauffeur, demeurant à Ambouli. Le permis de conduire n° 1049/72, catégorie B, délivré le 16 août 1972 par les Travaux publics de Djibouti à M. Ribette, Jean-Baptiste, né le 12 juin 1952 à Bordeaux, fils de Raymond et de Rocher Anne, Français, militaire au camp Colonna d'Ornano. : Le permis de conduire n° 378, catégorie B, délivré le 25 mai 1966 par les Travaux publics de Djibouti à M. Ali Saïd, né vers 1926 à Kaoulame (Yémen), fils de Saïd Ali et de Ouria Ahmed, Arabe, chauffeur, demeurant à Ambouli, avenue 13, maison 5.

Art. 3

— Sont suspendus pour une durée de un mois: Le permis de conduire n° 1707, catégorie B, délivré de 17 novembre 1971 par les Travaux publics de Djibouti à M. Mohamed Zeïd Ali, né vers 1950 à Djibouti, fils de Zeid Ali et de Abibo Abib, Arabe, demeurant à Djibouti, rue Pasteur, n° 5. Le permis de conduire n° 192388, catégorie À, délivré le 14 novembre 1969 par la préfecture de Poitiers à M. Brumault des Houillères Luc, né le 23 décembre 1951 à La Rochelle (17), Français, demeurant

à l'U.M.N. l'Escale à Djibouti. Le permis de conduire n° 63/72, catégorie A, délivré le 12 janvier 1972 par les Travaux publics de Djibouti à M. Del Ponte Carlo, né le 1er mars 1955 à Djibouti, fils de Ottavio et de Abebeteh Anna, étudiant, demeurant rue d'Aden, Plateau du Serpent à Djibouti. Le permis de conduire n° 4436, catégorie B, délivré le 4 décembre 1965 par la préfecture de Meaux à M. Jentille Vincent, né le 25 novembre 1935 à Alger (Algérie), fils de Raymond et de Forre Carmel, Français, militaire à la B.A. 188. Le permis de conduire n° 549/71, catégorie A, délivré le 7 avril 1971 par les Travaux publics de Djibouti à M. Lebiez Guerand Jean, né le 18 janvier 1951 à Tamerville (Manche), fils de Arsène et de Jeanne Denise, Français, militaire à la D.S.M.B, îlot du Héron à Djibouti. Le permis de conduire n° 1243/67. catégorie B-C-E. délivré le 5 novembre 1969 par les Travaux publics de Djibouti à M. Kassin Ali Azouz, né vers 1939 à Gheik Saïd (Yémen), fils de Ali Azouz et de Salma Ali, Arabe, chauffeur de taxis, demeurant à Amboul avenues, maison 89. Le permis de conduire n° 54473, catégorie B, délivré le 27 mai 1970 par la préfecture de la Martinique à M. Gouffe Josué, né le 21 janvier 1952 à Saint-Joseph (Martinique), fils de Hubert et de Notillon Victoire, Français, militaire au Camp Letellier. Le permis de conduire n° 1355/71, catégorie A, délivré le 1 septembre 1971 par les Travaux publics de Djibouti à M. Richard Patrice, né le 10 juillet 1952 à Nancy (54), fils de Michel et de Induni Mathilde, Français, militaire, S.P. 85020. L'avis de vol n° 232/A et PV. n° 876 du 10 juillet 1972 de la brigade de Djibouti-Nord, délivré à M. Jean-Baptiste Christian, né le 18 août 1945 à Saint-Pierre (Martinique), fils de Jules et de Amable Marie-Jeanne, Français, militaire au 6° R.A.M.A. Le permis de conduire n° 208626, catégorie B, délivré le 12 mai 1969 par la préfecture de l'Eure à M. Loucou Bernard, né le 15 octobre 1948 à Roquecor (82), fils de Marc et de Bouchard Nelly, Français, militaire au camps Lelong à Djibouti. Le permis de conduire n° 62/54, catégorie B, délivré le 27 août 1969 par les Travaux publics de Djibouti à M. Mohamed Mousleh Saleh, né vers 1935 à Djibouti, fils de Mousleh Saleh et de Odey Mahamoud, Arabe, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 1, maison 31. Le permis de conduire n° 1845/71, catégorie A, délivré le 22 décembre 1971 par les Travaux publics de Djibouti à M. Roby Claude, né le 13 août 1952 à Saint-Genis-d'Hiersac (16), fils de Michel et de Jasmin Marcelle, Français, militaire à la 2° Cie 5° R.I.A.O.M., Arta. Le permis de conduire n° 118/55, catégorie B, délivré le 1er juin 1970 par les Travaux publics de Djibouti à M. Mohamed Ahmed Youssouf, né vers 1939 à Djibouti, fils de Ahmed Youssouf et de Aïcha Elmi, Somalie Issack, chauffeur, demeurant à Djibouti, lotissement du Stade, n° 108/02. Le permis de conduire n° 201440, catégorie B, délivré le 10 décembre 1964 par la préfecture de la Marne à M. Godina Dominique, né le 8 juin 1946 à Pierry (51), fils de Emile et de Mignon Yvette, Français, militaire au CT.A., B.A. 188 à Ambouli.

Art. 4

sont suspendus pour une durée de un mois et quinze jours : Le permis n° 1201/70, catégorie B-C-E, délivré le 28 octobre 1970 par les Travaux publics de Djibouti à M Mohamed Moussa Ahmed, né vers 1949 à Arka (Cercle d'Obock), fils de Moussa Ahmed et de Fatma Ahmed, Afar, chauffeur de car, demeurant cité Arhiba, n° 2, K 23 à Djibouti. Le permis n° 725, catégorie AI, délivré le 10 mai 1972 par les Travaux publics de Djibouti à M. Boquet Yvon, né le 15 avril 1956 à Lille (Nord), fils de Pavan Henri. et de Cerdan Lucienne, Français, étudiant, 5, avenue Franchey-d'Espérey à Djibouti. Le permis de conduire n° 424, catégorie B, délivré le 16 juillet 1965 par les Travaux publics de Djibouti à M. Mohamed Abassé Bourhan, né vers 1927 à Tadjourah, fils de Abasse Bourhan et de Sabiba Ahmed, Français Dankali, employé au Port, demeurant à Djibouti, quartier 1, avenue 20, maison 15. Le permis de conduire n° 1323/68, catégorie B; délivré le 23 août 1970 par les Travaux publics de Djibouti à M. Mohamed Idriss Mohamed, né vers 1945 à Boureita, fils de Idriss Mohamed et de Amina Mohamed, Afar, sans profession, demeurant à Djibouti, quartier 2. Le permis de conduire n° 519/68, catégorie B-C, délivre le 10 avril 1968 par les Travaux publics de Djibouti à M. Askar Andouleh Warfa, né vers 1945 à Doudah, fils de Adouleh Warfa et de Alouoh Obsieh, Somali, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 7, rue de Nasser, maison 96. Le permis de conduire n° 506/69, catégorie B, délivré le 7 mai 1969 par les Travaux publics de Djibouti à M. Farada Houmed Abdara, né vers 1942 à Kable, fils de Houmed Adbara et de Hariri Mehekeh, Français Afar Dankali, chauffeur, demeurant à Djibouti, cite du Stade n° 410/5.

Art. 5

— Sont suspendus pour une durée de un mois et trois semaines : Le permis n° 319 catégorie B, délivré le 24 février 1971 par les Travaux publics de Djibouti à M. Douksieh Osman Aptidon, né vers 1940 à Tadjourah, fils de Osman Aptidon et de Eullous Guigueh, Somali, demeurant quartier 7, ancienne poudrière. Le permis de conduire n° 29, catégorie B, délivré le 18 janvier 1961 par les Travaux publics de Djibouti à M. Mohamed Ali Dembio, né vers 1939 à Tadjourah, fils de Ali Dembio et de Mariam Mohamed, Dankali, agent spécial à Dikhil, demeurant à Dikhil.

Art. 6

— Sont suspendus pour une durée de deux mois: Le permis de conduire n° 751361202, catégorie B, délivré le 10 juillet 1967 par la préfecture de Paris à M. Malonga Daniel, né le 31 décembre 1941 à Fota (Moyen-Congo), fils de Maurice et de Elisabeth U’Koussou, Français, militaire, demeurant à Djibouti, lotissement du Stade, n° 915/4. Le permis de conduire n° 1200/70, catégorie B, délivré le 28 octobre 1970 par les Travaux publics de Djibouti à M. Abdi Elmi Kamil, né vers 1949 à Djibouti, fils de Kamil Elmi Djama et de Awa Diama Omar, Somali, chauffeur de taxis, demeurant à Djibouti, quartier 4, avenue 22, maison 57. Le permis de conduire n° 78/53050746, catégorie A, délivré le 22 juillet 1970 par la préfecture de Versailles à M. Cosse Jean-M.. né le 7 mai 1953 à Cahors, fils de Maurice et de Ribold Liliane, Français, militaire au 5° RIAOM. à Arta. Le permis de conduire n° 476/70, catégorie D, délivré le 12 mai 1970 par les Travaux publics de Djibouti à M. Hassan Osman, né vers 1939 à Djibouti, fils de Osman Omar et de Addioh Galab, Somali Issas, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 4, boulevard 4, maison 25. Le permis de conduire n° 697, catégorie B-C, délivré le 18 juin 1969 par les Travaux publics de Djibouti à M. Abdallah Kayad Oudeh, né vers 1949 à Djibouti, fils de Kayad Oudeh et de Awa Guedi, Somalie Issa, chauffeur, demeurant quartier 7, boulevard 47, maison 48. Le permis de conduire n° 1032/71, catégorie B, délivré le 30 juin 1971 par les Travaux publics de Djibouti à M. Ali Arreh Bock, né vers 1948 à Djibouti, fils de Arreh Bock Doualeh et de Kadidja Elmi Guelleh, Somali Issa, employé à l’E.D.D. demeurant quartier 6, rue 66, maison 10.

Art. 7

— Sont suspendus pour une durée de trois mois : Le permis n° 926/71 catégorie B, délivré le 16 juin 1971 par les Travaux publics de Djibouti à M. Mohamed Hassan Charif, né vers 1946 à Orobou (Cercle d’Obock), fils de Hassan Charif et de Amina Mahamoud, Afar Assoba, chauffeur, demeurant Cité Arhiba, n° 2, H 22. La déclaration de perte faite à la brigade d’Ambouli par M. Ali Kassim, né vers 1943 à Ambouli, fils de Kassim Hamadou et de Aïcha Ali, Arabe Akmi, chauffeur de taxi, demeurant d’Ambouli Djebel. Le permis n° 535/70, catégorie B-C, délivré le 27 mai 1970 par les Travaux publics de Djibouti à M. Ahmed Houssein Robleh, né le 1er janvier 1951 à Tadjourah, fils de Houssein Robleh, et de Kadidja Waiss, Somali Issa, chauffeur, demeurant quartier 6, rue 13, maison 22 à Djibouti. Le permis de conduire n° 144/72, catégorie B, délivré le 8 février 1972 par les Travaux publics de Djibouti à M. Mohamed Kamal Ali, né vers 1948 à Obock, fils de Kamal Ali et de Madina Habib, Afar, sans profession, demeurant à Djibouti, avenue Pasteur, maison 5.

Art. 8

Est suspendu pour une durée de trois mois et quinze jours : Le permis de conduire n° 562/72, catégorie B, délivré le 12 avril 1972 par les Travaux publics de Djibouti à M. Ibrahim Hassan Abdallah, né vers 1947 à Djibouti, fils de Hassan Abdallah et de Ardoh Voussouf, Somali Issa, surveillant de train, demeurant quartier 1, avenue 13, boulevard 7, maison 44 à Djibouti.

Art. 9

— Sont suspendus pour une durée de quatre mois : Le permis de conduire n° 225759, catégorie B, délivré le 20 juillet 1959 par les Travaux publics de Djibouti à M. Elmi Mahamoud Farah, né vers 1937 à Doudah, fils de Mahamoud Farah et de Absah Waberi, Somali Issa, exploitant de taxi, demeurant à Djibouti, quartier 6, boulevard 66, maison 8. Le permis catégorie A délivré par les Travaux publics de Djibouti à M. Le Verdier Hugues, né le 29 mai 1953 à Belmesnil (76), fils de Yves et de De Baïllancourt, dit Courcol, Français, militaire à la D.S.M.B. Le permis de conduire n° 268/70, catégorie A-1, délivré le 25 mars 1970 par les Travaux publics de Djibouti à M. Aden Abdillahi Osman, né vers 1951 à Djibouti, fils de Abdillahi Osman et de Abiba Soultan, Français Somali Issa, sans profession, demeurant quartier 4, boulevard 9, maison 94.

Art. 10

— Est suspendu pour une durée de quatre mois et quinze jours : Le permis de conduire n° 373/62, catégorie B, délivré le 13 avril 1970 par les Travaux publics de Djibouti à M. Mohamed Dzher Bodleh, né vers 1944 à Djibouti, fils de Daher Bodleh et de Amina Houssein, Somali Issack, chauffeur propriétaire, demeurant à Djibouti, quartier 2, boulevard 20, maison 02.

Art. 11

— Est suspendu pour une durée de six mois: Le permis de conduire n° 150, catégorie B, délivré le 4 avril 1958 par les Travaux publics de Djibouti à M. Salem Mohamed Houssein, né vers 1938 à Djibouti, fils de Mohamed Houssein et de Hadidja Ali, Français Arabe Chaari, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti, quartier 1, boulevard 9, maison 11. Art. 12 – Est suspendu pour une durée de un an: Le permis de conduire n° 972/69, catégorie B, délivré le 3 septembre 1969 par les Travaux publics de Djibouti à M. Moussa Walieh Boureh, né vers 1946 à Goubetto, fils de Walieh Boreh, & t de Ragua Ali, Somali Issa, chauffeur, demeurant quartier 6, rue 15, maison 6.

Art. 13

— Est suspendu pour une durée de deux ans: Le permis de conduire n° 22/67, catégorie B-C, délivré le 23 juin 1971 par les Travaux publics de Djibouti à M. Khali Elmi Miguil, né vers 1946 à Las Dawo, fils de Elmi Miguil et de Bedan Guedi, Issa, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 6, rue 44 maison 4.

Art. 14

Est suspendu pour une durée de trois ans: Le permis de conduire n° 926, catégorie B, délivré le 16 novembre 1962 par les Travaux publics de Djibouti à M. Robleh Negueyeh, né vers 1941 à Holl-Holl, fils de Negueyeh Farah et de Aïcha Yeh, Somali Issa, chauffeur, demeurant quartier 7, boulevard 59, maison 20 à Djibouti.

Art. 15

— Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.
